# Dulletin ommunal

Editorial

N° 2016

Nous avons le plaisir de vous adresser la 1<sup>ère</sup> édition du bulletin municipal de la commune Romagny Fontenay suite à la fusion effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le choix de nos deux conseils municipaux s'est porté sur la création d'une commune nouvelle à deux afin de travailler au sein d'une petite unité (1392 habitants). En effet, nous avions déjà l'habitude de collaborer ensemble notamment au niveau du scolaire et du sport.

Cette fusion a permis de mutualiser les services (moyens humains et matériels) et de limiter la perte des dotations de l'Etat.

Ce bulletin comme d'habitude vous apportera les informations sur la vie communale, sur les actions réalisées et en cours ainsi que les contacts administratifs, sociaux et associatifs.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent et qui contribuent à l'animation de la commune Romagny Fontenay.

Un merci particulièrement à la commission communication pour le travail important que représente la conception et la réalisation de ce bulletin.

Nous espérons que la lecture de ce bulletin vous sera agréable et utile.

Le Maire Délégué

Bonne lecture à tous les habitants de Romagny Fontenay.

Le Maire

A. BOUILLAULT C. DESLANDES

### Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Commune Nouvelle
- 3 Présentation des Elus
- 4 Commissions
- 5 à 7 Scolaire
- 8 Travaux
- 9 Inauguration Salle convivialité
- 10 Décorations à Fontenay
- 11 Noces d'Or
- 12 Repas des Anciens
- 13 Etat Civil
- 14 à 21 Parole aux associations
- 22 Le Fontenay
- 23 Zone d'activité
- 24 Lotissements
- 25 27 informations utiles
- 28 Agenda
- 29 Adresses utiles
- 30 Renseignements utiles
- 31 Concours







La loi du 16 Décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités locales prévoit la possibilité d'une nouvelle organisation communale : la commune nouvelle.

Après réflexion et études, le choix retenu a été de regrouper Fontenay et Romagny, compte tenu que des projets en commun existaient déjà depuis plusieurs années, notamment la scolarisation des élèves à l'école du Bocage, la fusion des clubs de football des deux communes.

Avant de prendre une décision de regroupement, une étude financière a été réalisée selon plusieurs scénarii :

- En rejoignant plusieurs communes voisines
- Ou en regroupant uniquement Romagny et Fontenay

L'impact financier a été mesuré notamment par rapport aux taux d'imposition communaux (Taxes Foncier Bâti et Non Bâti ainsi que Taxe Habitation)

Plusieurs échanges et réunions par l'ensemble des élus des deux communes ont eu lieu pour aboutir à la rédaction d'une charte qui a été validée par les deux conseils. Le souhait des conseils municipaux était que le passage en Commune Nouvelle n'entraînerait pas d'augmentation des taux communaux.

Par arrêté de Madame le préfet de la Manche en date du 4 décembre 2015, prenant effet à compter du 1er janvier 2016, il a été créé une commune nouvelle en lieu et place des communes de Romagny et de Fontenay (canton de Mortain, arrondissement d'Avranches).

La commune nouvelle, qui prend le nom de **Romagny Fontenay**, a son chef-lieu fixé à Romagny, sa surface est de 3631 ha soit 36 km²31

Le chiffre de la population totale de la commune nouvelle s'élève à 1 391 habitants.

Jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, le conseil municipal sera composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux des deux communes fondatrices. (Soit 15 issus du CM de Romagny et 11 issus du CM de Fontenay)

la commune nouvelle. Ils

Tous les agents gardent leur poste et sont maintenant rattachés à la commune nouvelle. Ils pourront être amenés à intervenir sur tout le territoire.

Un budget unique a été établi pour 2016, en prenant en compte les projets des deux communes déléguées.

Les services du quotidien de vos mairies et les jours et horaires d'ouverture sont inchangés. Les avantages de ce regroupement sont de :

- Poursuivre la représentation de chaque commune
- Mettre en commun les moyens humains et matériels
- Préparer l'avenir
- Bénéficier des avantages fiscaux accordés par l'Etat à une commune nouvelle sur trois ans.



Thierry Armand



Marie Baugé



Jérôme Bouteloup



Michel Bretonnier



Annick Chareyre



Marie Madeleine CHEMIN



Serge Desgué



Serge Deslandes



Jean Luc Dudoigt



Stéphanie Gassion



Régis Gaucher



Sylvain Gautier



Christelle Gontier



Jean-Louis Herbert



Franck Heslouis



Maurice Lair



Thierry Laurenceau



Marie-Josèphe Lebascle



Francis Lecaplain



Sylvie Lefrançois



Anita Leroy



Yvon Loyaud



Joseph Perrier



Rémi Pinson

### **COMPOSITION DES COMMISSIONS**

DESIGNATION	RESPONSABLE	MEMBRES			
		Sylvie LEFRANCOIS, Franck HESLOUIS, FEETS GAUCHER			
/oirie Communale - Assainissement	Joseph PERRIER	Anick CHAREYRE, Michel BRETONNIER, Salvain GAUTIER			
	Serge DESGUE	Yvon LOYAUD, Francis LECHAPLAIN			
inances - Élaboration des budgets Analyse financière	Charline DESLANDES	Marie Josèphe LEBASCLE, Régis GAUCHER, The Language ARMAI			
	Marie Madeleine CHEMIN				
Urbanisme	André BOUILLAULT Charline DESLANDES	Thierry ARMAND, Sylvain GAUTIER, Sylvie LEFFANCOIS Marie-Madeleine CHEMIN, Jérôme BOUTELOUP			
Travaux bâtiments communaux		Jean-Luc DUDOIGT, Thierry LAURENCEAU			
Réglementation Joseph PERRIER		Jean-Louis HERBERT, Marie BAUGE, Franck HESLOUIS Marie-Madeleine CHEMIN			
Cimetière	Charline DESLANDES André BOUILLAULT	Serge DESGUE, Joseph PERRIER			
Cadre de vie	Annick CHAREYRE Marie Madeleine CHEMIN	Stéphanie GASSION, Jean-Luc DUDOIGT, Annie LEFOY Maurice LAIR, Marie BAUGE, Christelle GONT ER			
Communication	Marie Madeleine CHEMIN	Christelle GONTIER, Thierry ARMAND, Antië LEROY, Maurice LAIR, Michel BRETONNIER			
Fleurissement - Embellissement espaces verts	Marie Madeleine CHEMIN Charline DESLANDES	Stéphanie GASSION, Marie BAUGE, Annick CHAREYRE Jean-Louis HERBERT			
École Garderie Cantine	Annick CHAREYRE	Stéphanie GASSION, Marie BAUGE, Anita LEROY			
	Commissions Rég	lementées			
Appel d'offres	André BOUILLAULT	Titulaires : Jospeh PERRIER, Thierry LAURENCEAU, Régis GAUCHER			
CCAS	André BOUILLAULT	Suppléants : Jérôme BOUTELOUP, Annick CHAREYRE,  Joseph PERIER, Maurice LAIR, MM CHEMIN,			
	Charline DESLANDES	T.LAURENCEAU, S GASSION, F. LECHAPLAIN, M. BAUGE, A. LEROY Membres Hors Conseil			
		Cécile PACILLY, Daniel LECHEVALLIER, Irène CLOUARD Claudine CHARUEL, Monqiue CAUDRON, Frédéric BLU, Claudine HARDY, Louis TURMEL			
		Bernard POULLAIN, Dominique JEHAN, Sabrina LEROY Francis LECHEVALLIER, Fabrice HARDY			
Commssion Bocage		Franck HESLOUIS, Régis GAUCHER, Sylvain GAUTIER, Hors Conseil Marie BAUGE, Jean Luc DUDOIGT, Anncick CHAREYRE			
		Michel BRETONNIER Raphael LEDESERT, Claudine GAUTIER, Gérard DENIS,			
		Yvon LOYAUD, Jérôme BOUTELOUP, Francis LECHAPLAIN			

### Effectifs 2015/2016:

132 élèves étaient présents à la rentrée de septembre 2015, ce qui a permis l'ouverture d'une 6ème classe pour l'année.

L'équipe enseignante est composée de 6 professeurs des écoles et 3 remplaçants, ainsi que des encadrants, employés de la communauté de Commune.

Les inscriptions pour la rentrée peuvent se faire dès maintenant en Mairie.

### Activités de l'école cette année :

Le spectacle de la compagnie 3 Chardons pour les classes de TPS au CE1





La compagnie du gros nez rouge et venue initier tous les enfants de l'école aux arts du cirque sur 2 semaines en novembre. Un chapiteau a été implanté dans la cour, les élèves ont présenté 2 spectacles et la troupe a fait une prestation.



Le repas de Noël

Les concours Kangourou des mathématiques pour les CE2/CM1/CM2 et le concours Kaola de logique et mathématiques pour les CP/CE1.



Le Carnaval





### Activités à venir :

2 spectacles préparés par les enfants et Manuel, un intervenant de l'école des musiques du Mortainais le mardi 31 Mai pour les maternelles et le mardi 7 Juin pour les grands

La pétanque le 25 Juin avec un tournoi de sports collectifs sur le terrain multisports.

Pour plus d'information sur l'école du Bocage, vous pouvez consulter son Blog : <a href="http://blogs.etab.ac.caen.fr/ecolederomagny/index.php">http://blogs.etab.ac.caen.fr/ecolederomagny/index.php</a>.

A Romagny Fontenay, les Temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent les lundis et jeudis de 15h à 16h30 (15h-15h15 récréation sous la responsabilité des TAP)

Les 128 enfants qui participent aux TAP sur un effectif de 134 élèves à l'école, sont répartis en 10 groupes (9 l'an passé)



Seize animateurs différents sont chargés de proposer des activités 1 ou 2 fois par semaine aux enfants.

Les activités proposées sont variées : cirque, musique, informatique, escalade, jeux de société, arts plastiques, sculpture sur papier, théâtre, création d'un film, poterie, jeux traditionnels, parcours de motricité, création de jeux de société, activités manuelles, activités sportives, coiffure...

Les relations avec les enseignants sont excellentes. Les informations circulent bien entre les différents intervenants, éducateurs et enseignants avec la mise en place d'outils de communication.







Lorsque le temps ne nous permet pas d'être dehors, l'ancienne salle des fêtes est utilisée, parfois par trois groupes simultanément. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) se déroulant en même temps, nous bloquent deux salles de classe.

Le planning des activités TAP est disponible sur le Blog de l'école et donc consultable par tous.

Les prestations proposées pendant les TAP sont gratuites, de grande qualité et reconnues de tous.



Dans les locaux de l'ancienne école, la garderie de Fontenay fonctionne depuis la fermeture des classes en 2013. Elle est ouverte de :

- 47h15 à 8h45 du lundi au vendredi
- <sup>♣</sup>16h45 à 18h45 tous les jours sauf le mercredi
- &Pas de garderie le mercredi midi.

Douze enfants sont inscrits à la garderie et neuf la fréquentent régulièrement. La garderie est un lieu de détente, les enfants peuvent pratiquer des jeux collectifs ou de société. Selon la période, il leur est proposé diverses activités ou bricolages (peinture, perles, collages, masques) pour préparer notamment des cadeaux de fête des mères et pères ainsi qu'anniversaires.

La grande activité des enfants est la préparation de la fête du goûter de Noël avec la conception des invitations.

Toutes ces activités ne sont pas obligatoires, elles sont proposées et seuls les enfants décident s'ils souhaitent s'intégrer au groupe de travail.

Les enfants prennent le car à proximité de la salle polyvalente à destination de l'école du Bocage.

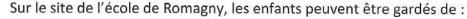
### Les tarifs sont de :

- 4 2.50 euros pour la garderie du matin et du soir.
- 4 1.50 euros pour la garderie du matin ou du soir.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'animatrice Madame CALLU au 02.33.69.31.84.

Au 01 Septembre 2016, les tarifs appliqués seront identiques, comme indiqué dans le procèsverbal du conseil communautaire du 06 Juillet 2015.

### GARDERIE ROMAGNY



- 7h30 à 8h50 du lundi au vendredi
- 4 16h30 à 18h30 tous les jours d'école sauf le mercredi
- Pas de garderie le mercredi midi



- 🕹 2.66 euros pour la garderie du matin et du soir.
- 4 1.33 euros pour la garderie du matin ou du soir.

Au 01 Septembre 2016, les tarifs appliqués seront :

- 2.84€ pour la garderie du matin et soir
- 4 1.42€ pour la garderie du matin ou du soir

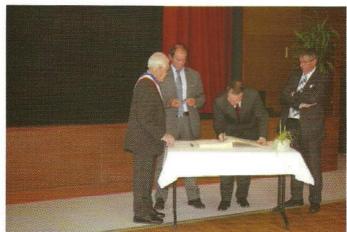
Comme indiqué dans le procès-verbal du conseil communautaire du 06 Juillet 2015.



ROMAGNY EN 2015	Montant
Entretien des bâtiments (détecteur de fumée, chaudière, église)	1 302.87
Entretien de terrain (gravillon cimetière, fleurs, pouzzolane, produits entretien)	4 647.48
Voiries et réseaux (enrobé à froid, gravillons, élagage, éparage,)	20 756.48
Extension réseau éclairage public niveau salle de convivialité	14 367.60
Voiries (clos neuf, tantonnière, L'épine, les trois ponts, Ranconnière)	43 536.91
Achat d'illuminations	2 692.43
Deux placards à vaisselle et porte manteau	5 165.52
Achats des tables de la nouvelle salle	13 198.80
Achat des chaises de la salle	17 435.28
Liaison HDMI pour vidéo projecteur et achat rideau de scène	19 894.70
Travaux dernière tranche La Source	129 139.23
Matériel d'entretien (monobrosse avec injecteur extracteur, aspirateur	6 030.27
Accès piétonnier voie verte + extension parking salle+ marquage	22 320.00
Matériel de cuisine, vaisselle	1 709 68
Climatisation local bar et cuisine	3 721.98
TOTAUX	305 919.23

FONTENAY SUR 2014 ET 2015	
Ponts et voirie (VC La Langotais – La Cantinais – Le parking de la salle – Le Lotrel et La Chesnais)	28 122.14
Matériel technique (Tondeuse, coupe bordure, Mat et drapeau levée des	
couleurs au monument aux morts)  Logements communaux (Fenêtres, combles de l'école plus isolation logement de gauche, Isolation peinture et parquet logement de droite)	
Etude assainissement	
Travaux dans le commerce multiservices (barreaux fenêtre et chauffe-eau)	
Matériel à la mairie (radiateurs)	
Aménagement sur la RD 593 rue du stade	
Salle de tennis de table (Bardage)	19 587.65
Equipement salle (douchette et armoire frigo)	
Accessibilité	
Eglise (Sono)	
Toiture salle communale côté sud	
Assainissement commerce	1 666.80
TOTAUX	139 245.74









### Quelques dates importantes :

- Le 10 Décembre 2012, les élus ont voté l'implantation de la salle.
- Le 03 Avril 2013, Acceptation du devis du Cabinet SEGUR pour effectuer le bornage.
- Le 17 Juillet 2013, réunion de la commission d'appel d'offre et ensuite réunion publique avec l'architecte.
- Le 06 Novembre 2013, obtention du Permis de Construire.
- Le 05 Mai 2015, achèvement des travaux.
- Le 10 Juin 2015 visite de sécurité.
- L'inauguration et portes ouvertes le 26 Septembre 2015.

La salle de convivialité a été inaugurée en présence de :

- Mr Gwenhaêl HUET
- Mr Philippe BAS
- Mr Jean BIZET
- Mr Serge DESLANDES

La capacité de la salle est de 279 personnes, personnel de service inclus.

### Elle est équipée de :

- Vaisselle
- Chaises
- Tables rectangles et rondes
- Vidéoprojecteur et grand écran
- Sonorisation
- Loges scène et à l'étage
- Entrée avec bar
- Chauffage géothermie
- Terrain multisports à proximité
- Accès piéton vers la voie verte
   Pour les modalités de réservation s'adresser en mairie.

### **DECORATION A FONTENAY**

Au cours de la cérémonie des vœux, le Samedi 17 Janvier 2015, cinq personnes ont été récompensées pour leur mérite et dévouement au sein de la commune de Fontenay en présence de :

- Mme Claude Dulamon, Sous-Préfet
- Mr Philippe Bas, Président du Conseil Départemental
- Mr Gwenhaël Huet, Député
- Mr Jean Bizet, sénateur
- Mr Serge Deslandes, Conseiller Départemental, Président de la CDC du Mortainais



### Mr Louis Turmel

- Médaille et diplôme d'or remis par Mme Le Sous-Préfet
- Médaille et diplôme de Vermeil remis par Mr Serge Deslandes Mr Turmel a été élu Conseiller Municipal en Mars 1971, puis adjoint au maire de 1977 à 1983. Aux élections de 1983, il est devenu Maire de Fontenay jusqu'en Mars 2014, date à laquelle il a souhaité cesser ses fonctions pour une retraite bien méritée.



#### Mr Claude Leroux

- Médaille d'or remise par Mr Huet
- diplôme d'or remis par Mr Serge Deslandes

Pour récompenser son engagement au sein de la commune en tant que conseiller municipal. Il a été élu en Mars 1977. En 1986 à 2014, a assuré la fonction d'adjoint au maire, date à laquelle il a souhaité prendre sa retraite d'élu.



### Mr Serge Desgué

- Médaille d'argent remise par Mr Bizet
- diplôme d'argent remis par Mr Serge Deslandes

Mr Desgué a été élu au conseil municipal en Juin 1995. Depuis 2008, il assure la fonction d'adjoint au maire.



### Mr Maurice Lair

- Médaille d'argent remise par Mr Bas
- diplôme d'argent remis par Mr Serge Deslandes
   Mr Lair a été élu conseiller municipal en Juin 1995 et il a assuré
   la fonction d'adjoint au maire de 2001 à 2008. Depuis cette date,
   il est toujours conseiller municipal.



### Mr Yvon Loyaud

- Médaille d'argent remise par Mr Huet
- diplôme d'argent remis par Mme Deslandes, Maire
   Mr Loyaud est conseiller municipal depuis Juin 1995.

### **NOCES D'OR**

La célébration des anniversaires de mariage est une tradition française.

Il est traditionnel de les fêter, particulièrement le 50ème (les noces d'or). L'évolution de la société fait qu'elles vont devenir plus rares.

Voilà un demi-siècle, à Fontenay, trois couples se sont dit oui.

Marie et Bernard Besnier ont renouvelé leur engagement le 30 Mai 2014





Christiane et Clément Herbert ont fêté leurs cinquante ans de mariage le 25 Avril 2015





Mme le maire de Fontenay a célébré les noces d'or de Nadine et André Macé le 24 Octobre 2015





Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du C.C.A.S et du conseil municipal.

C'est donc pour la première fois que les élus ont accueilli les nombreux participants dans la salle de Convivialité.

Et en cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain.

### **REPAS DES ANCIENS DE FONTENAY**

Comme tous les ans, à l'invitation de la Municipalité, c'est à la salle des fêtes que se réunissent les aînés de la commune.

Le 1<sup>er</sup> Mars 2015, plus de 75 personnes se sont rassemblées autour d'un repas convivial.

Toute l'assemblée a apprécié les nombreux chants interprétés par les convives.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel après-midi festif.





NAISSANCES	Lieu	Date
MARIE Sohan, Joakim, Hugo	FOUGERES	06-03-2015
BELLIARD Léandre Yanis Max	AVRANCHES	31-03-2015
VACHER Erwann, Charles, Guy	CAEN	16-12-2015

MARIAGE	Date
CORDON Olivier – TALPIER Sandrine	06-06-2015
DELAUNAY Bruno – LEVESQUE Valérie	04-07-2015

DECES	Date
DESLANDES Louis	07-02-2015
GENEST Louis	12-05-2015
PACILLY Albert	29-09-2015
PACILLY Suzanne née PIGEON	12-11-2015

NAISSANCES	Lieu	Date
ALMIN Maëlys, Rose, Lola	Avranches	03-03-2015
LE BELLEC Jules, Raphaël, Bernard	Avranches	01-07-2015
LEMARCHAND Alexis, Justin, Aloïs	Avranches	12-10-2015
AUMOND HARDY Antoine, Léo, Henri	Flers	18-11-2015

MARIAGE	Date
ESNOUF Jérôme et CLOUARD Mélanie	29-08-2015
DECES	Date
BAUGE Georges	18-02-2015
HOMO Denise	20-02-2015
BOUILLAULT Germaine	08-05-2015
HEBERT Rémi	22-05-2015
VAUTIER Louis	16-08-2015
GOSS Patience veuve REDSTONE	22-10-2015
LEPROVOST Denise épouse LECORDIER	23-12-2015

Le comité des Fêtes est composé de 22 adhérents. Le président est Mr Francis LECHAPLAIN.



Le comité organise chaque année :

- Deux concours de Belote en Février et en Août
- La Fête communale en Juin au cours de laquelle, vide grenier toute la journée, un repas champêtre est servi le midi, une course cyclisme le matin et l'aprèsmidi.
- Pétanque le samedi et le dimanche après-midi de la fête communale
- Une journée pêche en septembre.

Cette association en collaboration avec le comité des fêtes de Chèvreville anime un après-midi pétanque le dernier samedi de chaque mois d'Avril à Novembre et sans oublier l'arbre de Noël début Décembre.

### **ENTR'DANSE**

L'association Entr'Danse existe depuis 2012. Elle se réunit tous les quinze jours le Mardi soir à la salle polyvalente à 20h30. Au cours de la séance, sont pratiquées les danses de salon, folkloriques et country. L'ambiance et la bonne humeur sont de rigueur.



### **ARTS ET LOISIRS**

Cette association regroupe les communes de Chèvreville, Fontenay et Milly. Elle a été créée par l'Abbé Desvages en 1977. Elle a pour but de se réunir pour organiser des concours de Belote et des thés dansants sous la présidence de Mr René VAUDOU. Son adhésion est gratuite.

### LES CŒURS JOYEUX

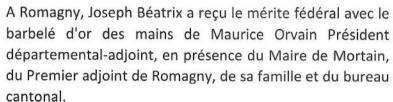


Les cœurs joyeux existent depuis Mai 1996. Son effectif est de 55 personnes. La cotisation annuelle est de 15 euros. Ils se réunissent tous les 1<sup>er</sup> Jeudi après-midi de chaque mois à la salle polyvalente. Les activités pratiquées sont belote et jeux de société. Un goûter est offert à l'issue de l'après-midi. Elle organise également des concours de belote.



En 2015 cinq événements importants ont marqué le monde combattant.

C'est d'abord le 8 mai, le 70ème anniversaire du retour des prisonniers de guerre dans leur foyer. A cette occasion, notre Fédération nationale a tenu à honorer ceux qui étaient encore parmi nous.







A Bion, le vendredi matin 8 mai 2015 a été tout particulièrement marqué par le congrès cantonal des anciens combattants et à Mortain, l'après-midi, par les cérémonies du Mémorial-Day à la Petite Chapelle, en soirée à la collégiale par le spectacle de Jean Goujon. Ce fût une journée extrêmement riche en évocations et souvenirs.

A Barenton le 12 septembre 2015 s'est tenu l'important congrès de la Zone-Sud pour tout l'arrondissement d'Avranches.

A Chèvreville, le 11 novembre 2015 les anciens combattants, les élus et plusieurs habitants du canton se sont réunis pour commémorer le 98ème anniversaire de l'armistice de 1918.





Fontenay le 5 décembre : célébration dans le recueillement de la journée du souvenir des jeunes appelés du contingent qui sont tombés en Afrique du Nord.

Le Club de l'amitié est l'association qui est à la disposition de toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. La cotisation est de 14 € par an. Cet engagement donne droit à plusieurs avantages :

- 2 repas par an dont la majeure partie est gratuite,
- 2 voyages par an, aidés également par les subsides de la caisse,

Ces aides ne sont possibles que grâce aux différents apports au cours de l'année :

- La subvention communale,
- Les excédents que nous laissent les 5 concours de belote,
- les dons de certains adhérents etc...

Le Conseil d'administration qui a été réélu le 17 mars 2016 est composé de 17 membres, Rémy Hamel Président, Jean Sever Vice-président, Cécile Pacilly Secrétaire, Agnès Gontier Secrétaire-adjointe, Cécile Gandon Trésorière, Raymonde Lericolais Trésorière-adjointe.

Les membres : Janine Angilbert, Paulette Besnier, Jean-Paul Duc, Daniel Lechevallier, Joseph Perrier, René Roussel, Simone Soul, Roland Lévesque, Françoise Almin, Claude Gautier, Claude Pacilly.

Au cours de l'année les principales activités sont :

- 12 randonnées dont 2 journées pique-nique, le 1er jeudi du mois,
- 12 réunions le 3ème jeudi avec jeux de société et pétanque,
- 2 voyages (mai ou juin et septembre)
- 2 repas (avril et décembre)
- Un atelier informatique et un atelier Tarot





En 2015, notre repas de Noël s'est avéré particulièrement important en raison de la présence du Président départemental de la fédération des clubs de retraités de la Manche, Mr Dapvril, accompagné de son épouse, venu remettre le diplôme d'honneur et de reconnaissance à 2 membres du bureau (Paulette Besnier et Raymond Lechevallier) particulièrement méritants pour leurs 19 années de dévouement au service de l'association.

A tous les retraités qui n'ont pas rejoint les 212 adhérents de 2015, le Président souhaite la bienvenue, le jour où, ils en auront envie.

L'Association Sportive Culturel Tennis de Table existe depuis 1968. Onze membres assurent pérennité de cette association. Si vous souhaitez vous initier au Tennis de Table n'hésitez pas à appeler le Président Mr Isidore VEILLARD au 02.33.59.23.47.



C'est un animateur de la communauté de communes du Mortainais qui dispense les cours. La licence est payante en compétition comme en pratique de tennis de table d'initiation.

Au mois de septembre, l'association organise un après-midi pétanque qui se clôture par un barbecue.

### **UNION SPORTIVE MORTAINAISE**

Création du club le 31 Mai 2008 suite à la fusion entre l'avenir de Mortain et le football club de Romagny, Fontenay, Chèvreville et la Bazoge. Les couleurs du club sont violet et blanc. Celuici est composé de 44 dirigeants et 41 joueurs répartis en deux équipes qui évoluent sur le terrain de Fontenay. L'entrainement a lieu deux fois par semaine sur le stade de :

- > Romagny le mardi soir
- Mortain le vendredi soir. sous la direction de Julien Clouard.

Cette association est représentée par Daniel Soul et Daniel Pommier.



### J.S. CANCE

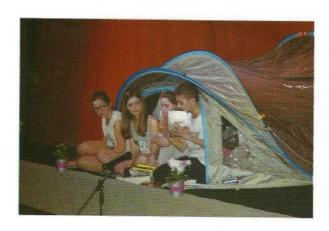
Jeunesse Sportive de la Cance est un club de football qui compte 115 licenciés dont 95 joueurs et 20 dirigeants.

La J.S.Cance regroupe les jeunes de 5 à 18 ans des deux clubs :

- Union Sportive Mortainaise
- Union Sportive Sélune Barenton le Teilleul



Les entrainements ont lieu le mercredi de 14h15 à 18h au stade de Romagny encadré par 3 éducateurs de la communauté de communes du Mortainais et 5 dirigeants du club. Les matchs ont lieu sur les stades de Mortain, Romagny, Fontenay, Barenton et le Teilleul. Pour tous renseignements, s'adresser à Gérard Pacilly, Président du Club au 02.33.59.73.61 ou 06.72.17.88.31.





Attention Paparazzi

Les représentations du 5-6-11 et 12 mars ont remporté de nouveau un vif succès. L'association LES TROIS COUPS tient à remercier ses fidèles spectateurs, ce qui démontre la qualité du spectacle. De nombreux témoignages de félicitations ont été adressés à la troupe notamment pour la soirée du dîner spectacle.



Atelier Théatre



Josette une serveuse presque parfaite

L'atelier théâtre des jeunes était encore cette année complet, ce qui est rassurant pour l'avenir de la troupe.

Cette année d'importants investissements (éclairage) ont été réalisés par l'association.

Le président tient à féliciter tous les acteurs pour leur dévouement, leur rigueur lors des répétitions, leur ponctualité sans oublier tous les membres qui aident à la réalisation de ce spectacle qui fait de l'association une grande et solide famille.

La troupe est sollicitée chaque année pour aller se produire dans d'autres localités.

Maintenant que la saison théâtrale va bientôt se terminer, un voyage culturel est à l'étude.

Le conseil Municipal précise que la salle de convivialité a reçu de nombreux aménagements pour accueillir différents spectacles : scène avec supports d'éclairage, sonorisation, vidéoprojecteur, loges, acoustique et confort adaptés.

Les décors de la troupe des trois coups ne correspondant plus à la taille de la scène, le coût des modifications a été pris en charge par la commune.



Créée en 1978, l'association participe à la gestion de la faune sauvage en instaurant des jours de chasse, des prélèvements maximums, des réserves pour la tranquillité du gibier. Elle assure un contact permanent avec les propriétaires, les exploitants et les autres usagers de la nature. Nous souhaitons faire connaître notre loisir au public par le biais d'une journée à la chasse organisée en Octobre par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Les chasseurs, par leur présence sur le terrain, sont des sentinelles sanitaires d'utilité publique de la faune sauvage. Nous ne sommes pas responsables des maladies, nous ne faisons qu'alerter quand elles surviennent. Cette mission nous la relayons auprès du réseau SAGIR (Surveillance sanitaire), celui-ci est financé par les chasseurs, l'ONCFS, Les Ministères de l'environnement et de l'agriculture depuis 2012.

LA BECASSINE. Des Chasseurs responsables.

Le conseil d'administration est inchangé :

❖ PRESIDENT : Michel BRETONNIER

❖ VICE PRESIDENT : Bernard POULLAIN

❖ TRESORIER : Patrick JOUENNE

SECRETAIRE : David ANTIER

### France ALZHEIMER

Depuis 7 ans, l'antenne France Alzheimer du Mortainais organise différentes actions pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées et leurs familles.

Son rôle est d'apporter écoute, soutien et aide pendant les étapes de l'évolution de cette maladie.

Leurs interventions se traduisent par :

- Des cafés rencontre: temps d'échange, d'information et de convivialité qui ont lieu le mardi à 18 h plusieurs fois dans l'année. Des professionnels de la santé interviennent sur des thèmes précis choisis au préalable en fonction de la demande des aidants. Ils sont ouverts à tous et gratuits.
- Des après-midis récréatifs alliant détente et stimulation qui ont lieu un vendredi par mois de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) à la ludothèque de Mortain. Elle propose des jeux et activités physiques adaptées aux malades. Cette rencontre permet de maintenir un lien social et de donner du répit aux aidants, en accompagnant le malade ou en profitant de ces 2 heures à leur guise.
- Un après-midi festif gratuit est organisé en début d'année afin de partager la galette des rois dans une ambiance conviviale et animée.



Contacts: 02.33.59.08.31

02.33.59.13.78

02.33.59.43.18

Animer la région, développer les loisirs fait partie de la mission du CLAR (Comité de loisirs et animation de ROMAGNY). Il organise chaque année :

- Le repas du Tour du Mortainais en Avril
- Soirée tongs en Juillet
- La Saint Denis en Octobre avec son vide grenier. En 2015, du nouveau, avec un concours de Mobylette qui a été apprécié par tous les amateurs de ces deux roues.
- Vin chaud en Décembre

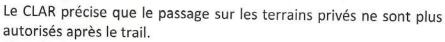






Odile Heslouis

Le Trail des cascades en Mai. En 2016, pour la 2<sup>nde</sup> édition et grâce à tous les bénévoles et en collaboration avec l'avenir athlétisme du Mortainais, 3 courses enfants ont eu lieu le matin autour du stade de Romagny ainsi qu'une course d'équipe en duo de 3 km (Ados ou Ado/adulte ou femmes) Enfin un trail de 15 km a permis aux coureurs déjà aguerris de découvrir nos jolis vallons pentus. Nous tenons à remercier particulièrement les personnes qui ont autorisés le passage de la course sur leur propriété. L'après-midi, une marche a été proposée sur le même parcours, et une initiation à la course d'orientation dont Valentin Chareyre se fait l'ambassadeur pour les petits et grands.



Plus d'info sur : http://www.trail-des-cascades.fr/







Anniversaire Paulette – Avec tous les remerciements du CLAR





L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Romagny est constituée d'une quinzaine de parents bénévoles. Il n'y a pas de limite, tous les parents d'élèves sont les bienvenus.

Cette année, le bureau est composé de :

Président Cédric AUVRAY 06 82 51 09 13 Vice-présidente Sabrina BELLIARD 06 03 55 23 63 Secrétaire Sébastien LEGALL 02 33 69 38 37 Trésorier Stéphane DELEURME 02 14 13 57 51

L'APE a pour mission de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques proposés par les professeurs des écoles. Sans cette aide financière, soit le coût de certains projets qui incombe aux familles serait plus important, soit de nombreux projets pédagogiques ne pourraient pas se réaliser.

Grâce aux efforts et au dynamisme des bénévoles, tous les enfants peuvent profiter des classes découvertes ou pratiquer des activités sportives et culturelles nécessitant l'encadrement de professionnels (escalade, art plastique, théâtre, équitation...).

Pour trouver des fonds, voici les prochaines manifestations qu'organise l'APE :

- la tombola lors du tournoi de pétanque du 25 juin 2016 ainsi que le repas du soir
- le loto : le dimanche 20 novembre 2016 après-midi
- les galettes des rois
- la vente de chocolats et de sapins à Noël
- le tournoi de belote le 28 janvier 2017
- le retour de la soirée APE le samedi 01 avril 2017

### Nos participations financières :

- un livre offert à tous les enfants de l'école primaire à Noël par le père Noël
- la quinzaine du cirque pour les maternelles et primaires
- les sorties scolaires pédagogiques

Le but de l'APE est de satisfaire le plus grand nombre.

Un message important : ces manifestations ne rapportent de l'argent que si les parents y participent.

Suivez-nous sur notre page Facebook : APE Ecole du Bocage de Romagny 50







### LE FONTENAY





Après quelques mois de fermeture, le commerce de Fontenay a ouvert le 21 Mars 2016. Vous pouvez y trouver une multitude de prestations pour vous faciliter le quotidien. (Café, restauration le midi ou sur commande, plateaux repas à emporter, journaux, épicerie, dépôt de pains, point vert)





### Les horaires d'ouverture sont :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h30 à 14h30 et de 17h à 20h
- Jeudi 7h30 à 14h30, fermé l'après midi
- Samedi et Dimanche 9h00 à 12h30, fermé l'après-midi

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Mme Cécile Duverger au 02.33.70.67.42

### LE MARRONIER

Mme Grandjean et Mr Sarriau ont mis fin à leur bail commercial (crêperie) le 30-11-2015.

Le bâtiment du Marronnier est désormais loué à Littoral Normand (contrôle laitier) à compter du  $1^{\rm er}$  Juin 2016.

### LA ZONE D'ACTIVITE SE DEVELOPPE

Symbole du dynamisme économique local le centre de formation NOVEA poursuit son développement.



L'atelier relais Teractive, inauguré en octobre 2015, est destiné à répondre aux demandes croissantes en termes de formations autour métiers des liés au déploiement du réseau fibre optique. Ce nouvel espace de formation de 500m² permet ainsi d'assurer la continuité et la réussite de ce développement.

Des travaux de viabilisation de la Zone d'activité Teractive (Les Closeaux) ont débuté depuis le mois de mars afin de permettre la commercialisation de la zone et de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Première entreprise à rejoindre cette zone, la société Fabrice Hamon (plombier, chauffagiste, électricien), devrait ouvrir ces portes au second semestre 2016.







**Futur parking Camion** 



Plusieurs parcelles de terrain viabilisées restent à vendre sur la commune de ROMAGNY FONTENAY de 453 m² à 931 m²

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

Tél: 02.33.59.01.81



Commune de ROMAGNY

Au bourg

Lotissement

La Source

# Escroquerie en ligne : attention aux courriels et appels frauduleux



Escroquerie en ligne : attention aux courriels frauduleux Caf, assurance maladie, banque, impôts, Service-public.fr etc..., le site officiel de l'administration française vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux qui usurpent l'identité des services de l'État. Attention à ces pratiques d'escroquerie en ligne, appelées « hameçonnage ». Il s'agit de manœuvres frauduleuses pour vous inciter à livrer des données personnelles (coordonnées bancaires,

justificatifs d'identité ou de domicile). D'une manière générale, restez vigilants lorsque vous recevez un message électronique où l'expéditeur vous demande de l'argent ou propose de vous rembourser une somme d'argent, ou cherche à recueillir des informations personnelles (coordonnées bancaires, état-civil...).

En cas de doute sur l'origine des messages reçus, ne répondez pas aux courriels et détruisezles immédiatement. Si vous avez déjà répondu à un message frauduleux en donnant vos coordonnées bancaires, vous devez avant tout faire opposition auprès de votre banque.

### L'arnaque du call back ou ping call : un numéro surtaxé à rappeler

Cette escroquerie est assez fréquente.

Votre téléphone portable sonne soit :

- Vous répondez et personne ne vous répond car la communication a été interrompue,
- Ou vous ne répondez pas et le téléphone continue de sonner.

Si vous rappelez, vous tombez sur un numéro surtaxé à 1 ou 2 €.

Un piratage de boite e-mail n'est pas, contrairement aux autres arnaques par e-mail, une demande d'argent venant d'un quasi-inconnu ou d'une personne rencontrée virtuellement, sur un site de rencontre. C'est bien un ami, un membre de famille, un collègue qui vous envoie un appel à l'aide par e-mail, suite à un problème lors d'un déplacement.

Bizarre, vous ne saviez pas que cette personne était en déplacement. Mais comme il s'agit bien d'une personne que vous connaissez depuis longtemps, vous croyez qu'il n'y a pas de risque. Et pourtant, c'est bien une arnaque. Votre contact a été victime d'un piratage de boite e-mail.

En réalité, un escroc a auparavant procédé à ce qu'on appelle un piratage de boite e-mail de cette personne. Puis, le pirate a envoyé un message à tous les contacts en se faisant passer pour la personne en question.

Si vous mordez à l'hameçon, l'usurpateur vous demandera de l'argent par Western Union ou autres services d'envoi d'argent à distance.

Le meilleur moyen de prévenir cette tentative d'escroquerie est de téléphoner à ladite personne. Elle vous révèlera le plus souvent n'avoir pas bougé de chez elle. Mais si jamais la personne est injoignable pour une raison quelconque, cela renforcera la possibilité qu'il lui soit vraiment arrivé un problème et l'arnaque a des chances de réussir. D'autant plus que, s'agissant d'un proche, on n'hésite moins à intervenir en cas de besoin.

### L'ELAGAGE

### L'élagage, une nécessité

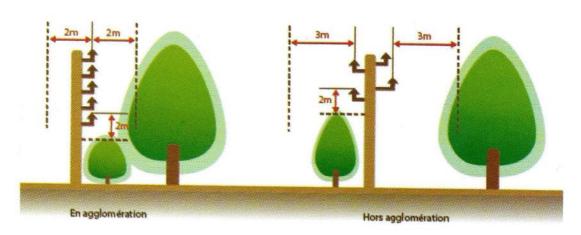
Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent dans certaines circonstances devenir dangereuses : le contact avec les lignes peut provoquer des incendies, entraîner des coupures d'électricité ou des chutes de câbles. L'élagage est effectué tout au long de l'année en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Sa réalisation permet de limiter les incidents sur le réseau électrique. Il faut éviter de planter des arbres aux abords des lignes électriques.

Pour ne pas ralentir le déploiement de la fibre par l'aérien, les travaux d'élagage doivent être effectués en amont.

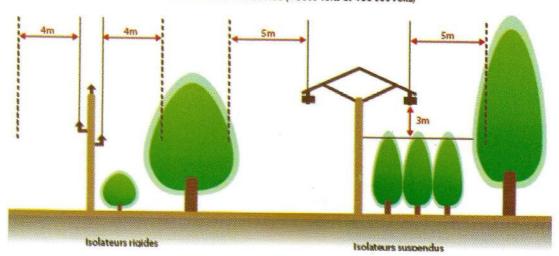
### Qu'encourt le propriétaire en cas de défaut d'élagage?

Le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par ERDF en cas de chute d'arbre sur une ligne occasionnant des dégâts matériels et/ou humains.

### RÉSEAUX BASSE TENSION EN FILS NUS ( <5000V)



### RESEAUX HTA EN FILS NUS (>5000 volts et < 50 000 volts)



Afin de faciliter l'acheminement du courrier et pour éviter tout risque de perte, les adresses doivent être indiquées comme le modèle ci-dessous :

### **Pour FONTENAY**

Ligne 6 : Code Postal et Localité de destination		50140 ROMAGNY FONTENAY	
Ligne 5 : Lieudit ou service particulier de distribution (par exemple : poste restante, boîte postale	5	FONTENAY	
Ligne 4 : N° et Libellé de la voie	4	La Bulonnais	
Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique : Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment Résidence	3		
Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise : N° appartement ou N° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage	2		
Ligne 1 : identité du destinataire : Civilité, Titre ou Qualité - Prénom et Nom	1	Mme Charline DESLANDES	209 FRANCE
Toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos			

### **Pour ROMAGNY**

Toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos			Contraction of the state of the
Ligne 1 : identité du destinataire : Civilité, Titre ou Qualité - Prénom et Nom	•		20g FRANCE
	1	Mr André BOUILLAULT	
Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise : N° appartement ou N° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage	-		
	2		
Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique : Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment Résidence			
	3		-
Ligne 4 : N° et Libellé de la voie			
	4	Le Bourg	
Ligne 5 : Lieudit ou service particulier de distribution (par exemple : poste restante, boîte postale			
	5	ROMAGNY	
Ligne 6 : Code Postal et Localité de destination			
	6	50140 ROMAGNY FONTENAY	

# AGENDA DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE NOUVELLE ROMAGNY FONTENAY

15 Trail des Cascades •21 AG Coeurs Joveux 31 Spectacle musicale maternelle •25 Concours de belote AFN Mai 07 Spectacle musicale Ecole • 11 et 12 Fête Communale 14 Belote Club • 22 Concours de belote Arts et Loisirs 19 Repas La Bécassine Juin 25 Pétanque Ecole • 6 Concours de belote Coeurs Joyeux 1er Soirée Tong 20 Concours de belote AFN Juillet • 10 Concours de belote Comité des Fêtes • 29 Concours de belote Coeurs Joyeux Aout 15 Belote Club du 3ème Age • 21 Concours de belote Arts Loisirs AG La bécassine Septembre 02 Fête St Denis 03 Concours Gastronomique 16 Repas des Anciens 16 Belote Club du 3ème Age 20 Loto APE 22 Concours belote club 3ème Age 16 Concours de belote Coeurs Joyeux Repas du Club 16 Repas gouter de Noel 15 Repas Noêl Coeur Joyeux 17 Soirée vin chaud CLAR 07 Vœux du Maire •14 Voeux du Maire 14 AG CLAR •25 Concours de belote Arts et Loisirs Belote Club 3<sup>ème</sup> Age Janvier Belote club 3ème Age •08 Concours de belote comité des fêtes Février Belote Club 3ème Age Repas des Cheveux Blancs Mars Tour du Mortainais • 05 Concours de belote Coeurs Joyeux

### Communauté de Communes du Mortainais

Rue Velleda - MORTAIN - 50140 MORTAIN-BOCAGE

Tél: 02.33.59.51.99 contact@cdcmortainais.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

SPANC du Mortainais

Communauté de Communes du Mortainais

Rue Pierre Crestey – 50720 BARENTON

Tél: 02.33.59.51.99

contact@cdcmortainais.fr

Le SPANC est un service public local chargé du contrôle de tous les systèmes d'assainissement. Il conseille et accompagne également les habitants dans la mise en place de leur installation d'assainissement non-collectif.

### Le comité Local Pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Magali HARIVEL - Animatrice du CLLAJ du Mortainais

Tél: 02.33.49.08.98 ou 06.81.94.66.00

cllaj.mortainais@gmail.com

Le CLLAJ du Mortainais aide les jeunes de 16 à 30 ans dans la recherche d'un logement et dans leurs démarches administratives. Il vous informe sur les aides aux logements disponibles.

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

Service Urbanisme Tél: 02.33.89.21.79

### Centre des Finances publiques (Trésor Public)

23 rue du Bassin MORTAIN 50140 MORTAIN-BOCAGE

Tél: 02.33.59.00.49

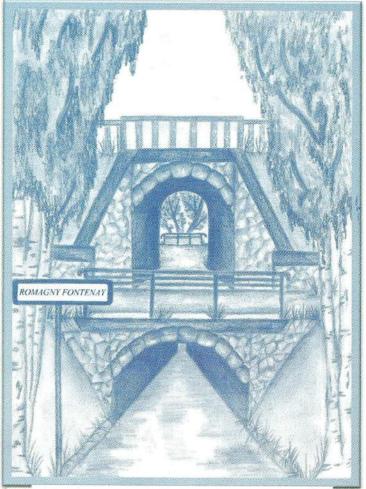
### Service des Impôts des particuliers à Mortain

23, rue du Bassin MORTAIN 50140 MORTAIN-BOCAGE

Tél: 02.33.59.00.49

### Service de portage de repas à domicile

ADMR à Saint lô Tél : 02.33.77.13.20



Les Trois Ponts

### Services administratifs et techniques Mairie Romagny

Tél. 02.33.59.01.81 - Fax 02.33.59.83.76 E-mail : mairie.romagny@wanadoo.fr Site internet : romagny50.fr

### **Equipements Communaux**

Ecole: 02.33.59.01.71

Salle de la Romagnaise Claudine CHARUEL – La Touche Tél.: 02.33.59.23.57 Odile ABRAHAM – Tél: 02.33.59.11.66

### **Paroisse**

Cécile PACILLY – Le Doigtyger – 02.33.59.01.80 Père Philippe NAVET – 02.33.59.01.03

## Services administratifs Mairie Fontenay

Tél. 02.33.59.10.03 - Fax 02.33.59.10.03

E-mail: mairie.fontenay@wanadoo.fr

### **Paroisse**

Maurice LAIR - Le Bourg - 02.33.69.45.64 Père Philippe NAVET - 02.33.59.01.03

### **HEURES D'OUVERTURE**

MAIRIE ROMAGNY

**FONTENAY** 

Lundi :

13h30 à 17h30

10h à 12h

17h à 19h

Mardi :

9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

Mercredi:

9h à 12h15

Jeudi :

9h à 12h15 et 13h30 à 17h30 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

Vendredi : Samedi :

9h30 à 12h

E-mail: mairie.romagny@wanadoo.fr

Site internet: www.romagny50.fr

mairie.fontenay@wanadoo.fr

Responsable de la Publication : André BOUILLAULT, Maire de Romagny Fontenay

Crédit photos : Mairie

Comité de rédaction : Commission de communication

Ne pas jeter sur la voie publique

Impression: Imprimerie Mortainaise: Tél 02.33.59.00.25



### PROJET CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

Pour l'année 2017, la commission fleurissement de la commune de ROMAGNY FONTENAY envisage organiser un concours des maisons et fermes fleuries.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez adresser ou remettre le bordereau ci-dessous en mairie. S'il y a suffisamment de candidats sur ce projet, vous serez invités à une réunion d'information pour la mise en place et l'organisation de ce concours.

Pour de plus amples renseignements, contactez le secrétariat de la mairie au 02.33.59.01.81 Date limite de dépôt des candidatures le 15-09-2016.

### Bordereau d'inscription pour la réunion d'information concernant le concours 2017 des maisons et fermes et maisons fleuries

Nom:

Prénom :

Adresse :

Adresse email:

